## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

	I.1 Numéro du document FR-BIO-16.250-0040776.2024.001			I.2 Type d'Opérateur				
				☑ Opérateur				
					☐ Groupe d'opérateurs			
			r257					
es			<u> </u>					
ij			ر ا	(SECHIBELIAN)				
obligatoires	I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs				I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle			
lig	Nom BLE D'ICI ET PAIN D'ANTAN				Autorité QUALISUD (FR-BIO-16)			
q	Adresse				Adresse 6 Rue Georges Bizet , 47200, Marmande			
		France	Code ISO	FR	Pays	France	Code ISO	FR
ī	, -				, -			
Pays France Code ISO FR Pays France Code  1.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs  • Préparation								
léi	• Préparation							
É								
: i								
artie	1.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production							
Pa								
_	• (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production:							
	metnode de production: – production de produits biologiques							
	– production de products biologiques  – production biologique avec une production non biologique							
	- production protograte avec diffe production non protogratie							
	Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.							
	convient) satisfa	nient est denvre con ait aux exigences dud	lit règlement.	iement (UE) 2018/84	is et certiffe que	roperateur ou ie g	groupe d'operateurs (	choisir ce qui
I.7 Date, lieu I.8 Validité								
	Date	23 avril 2024		ALISUD	Certificat valal	ole du 02	/ <b>04/2024</b> au	31/12/2025
		16:30:21 +02 (Europe/Luxem	signature		, '\			
		bourg)						
	Lieu	Marmande (FR)			7			

## Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Reglement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'etiquetage des produits biologiques

II.1 Répertoire des produits Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848 Nom du produit Brioche, brioche au chocolat, cookies **Biologique** Tartelette chocolat, tartelette citron **Biologique** Galette frangipane **Biologique** Pain frais : grains et graines, baguette (serviette, sandwich), baguette sésame, baguette cér Biologique Pain frais: Sans gluten: Maïs/riz Sarrasin/Riz Biologique Pain burger / Mini pain burger Biologique Pain frais : Grand épeautre, Campagnard, Sesame, Noix, Figues, Raisin/Noisette **Biologique** Pain frais : Ciabbata, Rustique, Seigle, Petit épeautre, complet Éléments **Biologique** Pain frais: khorasan **Biologique** II.2 Quantité de produits II.3 Informations sur les terres II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848 II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848 Nom de l'organisme d'accréditation COFRAC Hyperlien vers le certificat d'accréditation https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0058.pdf II.9 Autres informations Document justificatif fourni à l'opérateur conformément au programme de certification en vigueur à la date d'édition du présent certificat et tel que défini par la circulaire afférente de l'INAO.